

Nombre de Membres
en exercice : 9

Présents (es) à la
séance : 5

Pouvoir : 2

Date de la
convocation :
28 mars 2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – SAINT-REMY

PROCES VERBAL SEANCE - L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ LE TROIS AVRIL à 14H00.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Florence PLISSONNIER, qui procède à l'appel nominal.

Etaient présentes : Mmes Florence PLISSONNIER, Pascale BARBIER, Pascale DESRAY, Andrée Marie PEUTIN, Monsieur Jean Baptiste GOUYON.

Etaient absent (tes) : Mme Marie-Thérèse LYOTHIER, Mme Elise MARTIN.

Etaient excusés et ont donné pouvoir : Claude CHANUT à Pascale BARBIER, Bénédicte PINSONNEAUX à Pascale DESRAY.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Objet : Secours

Exposé :

Des difficultés ponctuelles d'ordre financier (impayés, charges fiscales...) font l'objet de demande de secours ou d'avance remboursable présentées par des individus ou des familles. Un dossier détaillé de chaque situation est constitué. Les exposés relèvent de la confidentialité et peuvent faire l'objet de précisions orales en séance.

Délibération :

Après avoir entendu l'exposé et après avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

- NE DONNE PAS suite à la demande de secours de M. [] : au regard de sa situation.

Vote : POUR à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en séance et ont signé les membres présents. Pour extrait conforme.

Florence PLISSONNIER


Présidente du CCAS
Maire



REÇU EN PREFECTURE

Le 08/04/2025

Application agréée E-Jequalite.com

99_DE-071-267105278-20250408-DEL554_25-D